Soixantième année. - N ° 125 A Vendredi 3 juillet 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3103

43 – HAUTE-LOIRE

TRIBUNAL DE COMMERCE DU PUY-EN-VELAY

Jugement d'ouverture

Date : 1er juillet 2026.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
981 640 345 RCS le Puy en Velay.
DMC - L'ERMITAGE.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Enseigne : Ermitage Saint-Vincent.
Activité : la société a pour objet la mise à disposition de lieux d'hébergement, fourniture de repas, exploitation d'un salon de te, vente de crème glace, vente de produits régionaux. commerce de biens d'occasion, organisation d'événements et notamment l'organisation et la gestion d'activités artistiques, culturelles, sportives et de détente. et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques, financières, civiles, commerciales, mobilières, immobilières ou industrielles, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ouson developpement..
Adresse : place de l'Eglise, Ermitage Saint-Vincent, 43100 Vieille-Brioude.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2026, désignant liquidateur SARL Mandatum, Prise en la Personne de Maître Raphaël Petavy 10 rue de la Ronzade 43000 Le Puy-en-Velay. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication.